

# Carte électorale de la Ville de Montréal 2025-2029

Arrondissement : Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension Nom du district: Parc-Extension

Elections Montréal

ELECTION GÉNÉRALE DU 2 NOVEMBRE 2025

Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

District électoral de Parc-Extension (194)

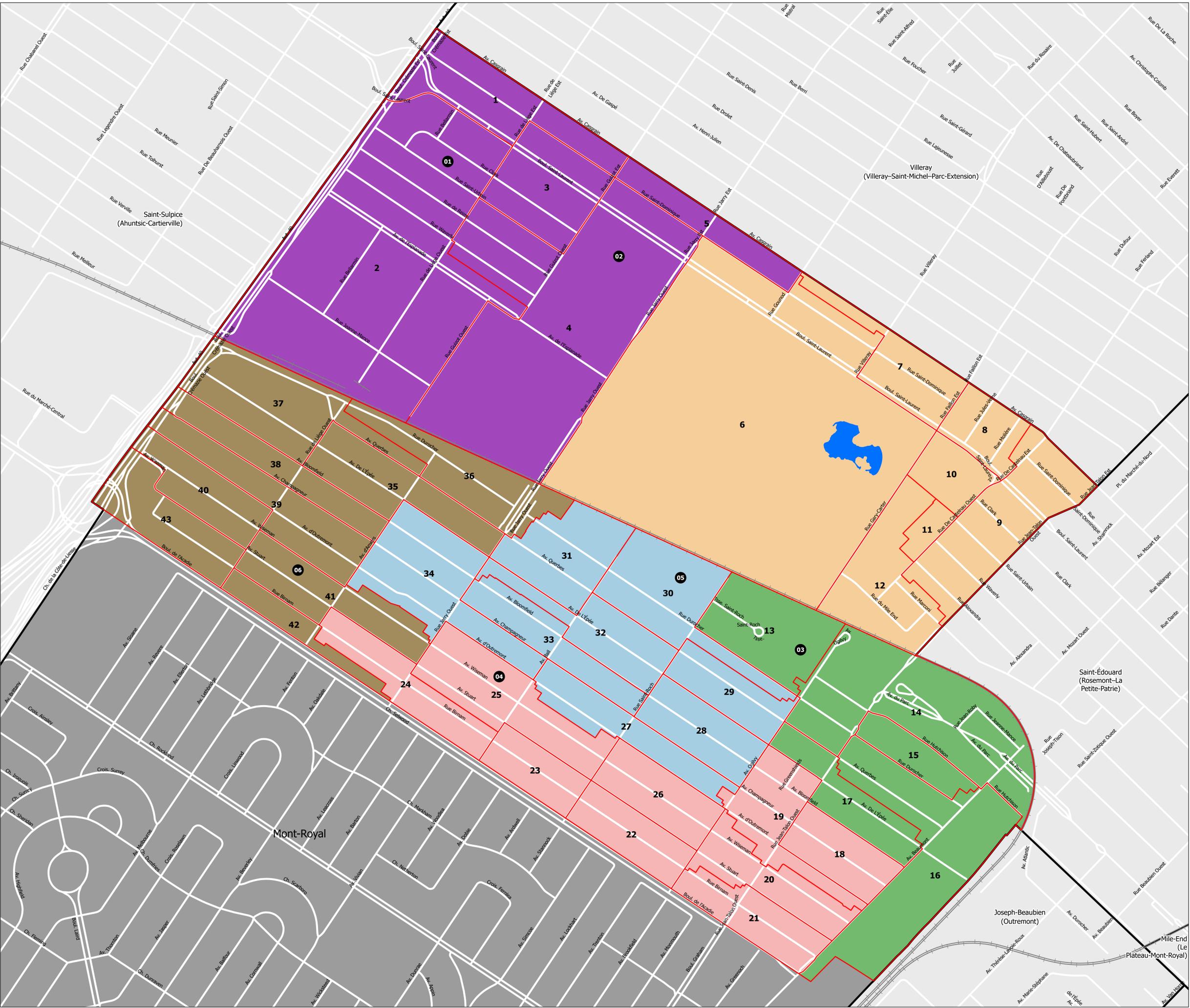
Endroits de vote - Jour du scrutin		Sections de vote
01	Ecole Saint-Pierre-Appoline 8550, rue Clark Gymnase	001-002-003-004-005
02	Ecole Casin-Frèges 8100, boulevard Saint-Laurent - Entrée 6 Gymnase	006-007-008-009-010-011-012
03	Mairie d'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension 840, avenue Ogilvy Salle de conseil, 2 <sup>e</sup> étage Gymnase	013-014-015-016-017
04	Ecole Barclay 7941, avenue Wiseman - Par l'entrée des élèves, rue Wiseman Gymnase	018-019-020-021-022-023-024-025-026
05	Ecole Barthélemy-Vincent 415, rue Saint-Roch - Entrée par le 419 Saint-Roch Gymnase 1-2-3-4	027-028-029-030-031-032-033-034
06	Ecole Sédar-Laird 8380, avenue Wiseman Gymnase	035-036-037-038-039-040-041-042-043

Dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, chaque électeur aura à voter TROIS FOIS, soit pour élire :

- Le maire de la ville de Montréal
- Le maire de son arrondissement
- Le conseiller de la ville de son district

Données mises à jour le 2025-10-01

Produit le 2025-10-01 à 21:11



- 00 Numéro de section
  - 00 Endroit de vote
  - Limite des districts avoisinants
  - Limite de section
  - Ville liée de l'agglomération de Montréal
  - Arrondissement de la Ville de Montréal
  - Hydrographie
  - Voie ferrée
- Note : Les sections de vote adjacente ayant la même couleur représente un bassin de vote.

